

## Billet des élus UDC au Conseil communal de Lausanne

### Création d'un Conseil des jeunes de la Ville de Lausanne; l'UDC est en faveur de l'engagement politique des jeunes mais pas sur la base d'un projet très mal ficelé...

«La parole aux jeunes !» telle est en substance, la conviction de la gauche, quitte à étendre la composition de ce parlement-là à des non lausannois. Pour sa part, l'UDC s'interroge sur l'opportunité et l'utilité de donner à nos jeunes l'illusion d'une quelconque capacité à décider qui n'est malheureusement que de façade.

Ce projet aux traits alléchants n'est pourtant pas satisfaisant. L'UDC a fait connaître ses divers arguments lors de la séance du Conseil communal pour refuser ce préavis. Unanimes nos représentants estiment que **nos autorités ont créé une offre fictive**, montée de toute pièce, prétendant répondre à une demande marginale qui n'existe simplement pas ! Le Municipal responsable de ce dossier a d'ailleurs largement fait la démonstration devant le Conseil communal de l'absence d'une étude sérieuse démontrant la volonté des jeunes lausannois de bénéficier d'un tel parlement.

Notre parti a dit son regret devant cette initiative qui ne répond pas clairement à une demande de la part des jeunes. Ce projet est uniquement le fruit d'une volonté politique municipale et d'un intérêt futile, à quelques mois des élections communales. L'UDC constate que **la motivation initiale de nos autorités est d'abord dictée par la recherche du soutien de l'électorat des jeunes de 18 à 25 ans**. Ces derniers, pourtant déjà au bénéfice des droits civiques, sont directement concernés et la porte du Conseil des jeunes leur est grande ouverte.

Lors du débat, l'UDC a souhaité que la Municipalité s'explique également sur sa proposition d'ouvrir la participation au Conseil des jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans. A notre connaissance **le droit de vote, de participation politique et d'éligibilité sont accordés dans notre ville à 18 ans**. Donc la politique est largement ouverte aux jeunes dès 18 ans, y compris aux étrangers qui bénéficient du droit de vote en matière communale.

Dans le but de rallier une partie de la droite à son projet, la Municipalité a proposé au terme des débats de réduire l'âge d'accès au Conseil des jeunes à 20 ans. Cela est un élément supplémentaire démontrant au passage que le préavis proposé ne repose pas sur un concept sérieux, mais uniquement sur une stratégie électoraliste.

L'UDC Lausanne est très favorable à l'ouverture de la politique vers les jeunes, mais cependant pas avec des artifices de "démocratie bricolée", proposés par une Municipalité de gauche. Notre parti est en faveur d'une ouverture active de la participation politique aux jeunes par l'attribution de véritables droits démocratiques.

En conclusion et malgré les critiques acerbes de toute la classe politique, notre groupe n'a pas succombé à ce miroir aux alouettes. L'UDC se refuse à jouer la partition de la Municipalité, reprise par le Conseil communal, qui consiste à donner à nos jeunes l'illusion d'une participation aux décisions. La réalité est autre, comme cela fut le cas par le passé les membres de ce conseil ne feront que parler, en constatant au passage que les centres d'intérêts d'un jeune ado de 13 ans n'ont pas de grands points communs avec ceux d'un adulte de 25 ans.

Les forces politiques au sein du Parlement de la Ville étant dans le rapport que l'on sait, **le Conseil communal a finalement accepté sans aucune surprise la création d'un Conseil des jeunes avec la bénédiction de toute la gauche et du PDC.**

### **Interventions déposées par les élus UDC lors de la séance :**

- Que fait le Bureau d'intégration canine, avec ses missions de police, dans le service du logement et des gérances ?

**Toutes les interventions du Groupe UDC peuvent être consultées sur le site :**

<http://www.udc-vaud.ch/lausanne/index.htm>

Informations : Claude-Alain **Voiblet**, Président du Groupe au Conseil communal  
Natel 079 / 251.22.06 ou Tél. 021 / 806.32.90

Jean-Luc **Chollet**, Député et Conseiller communal  
Tél. 021 / 652.37.55